

# L'ÉOLOIS

GAZETTE MUNICIPALE N°10 - 2026



# LE PERSONNEL COMMUNAL

## Le service administratif



**Christine  
Chenet**

Travaille pour la commune depuis 2014.



**Christelle  
Ponthieux**

Travaille pour la commune depuis 2016.

## Le service technique



**Kévin  
Belhomme-Ricois**

Travaille pour la commune depuis 2022.



**Eddy  
Térion**

Travaille pour la commune depuis 2024.



**Nathalie  
Van der Stuyft**

Travaille pour la commune depuis 1995.



**Jean-François  
Savoye**

Travaille pour la commune depuis 2025

**Merci à nos agents communaux.**



**Jacky  
BONHOMMET**

Travaille pour la commune depuis 2007.

Après avoir travaillé dans divers corps de métiers, Jacky Bonhommet a été embauché par la commune de Villeau comme agent technique au cours de l'année 2007.

Comme tous nos agents techniques, Jacky aura réalisé différents travaux tels que la tonte des pelouses, la taille des arbres et arbustes, la rénovation de bâtiments, la relève des compteurs d'eau, etc...

Au 1er janvier 2026, Jacky a pu acter son départ à la retraite. Celui-ci marque la fin d'une belle aventure professionnelle, mais aussi le début d'une nouvelle étape que nous lui souhaitons des plus épanouissantes.

**MERCI JACKY, BONNE RETRAITE !**





## ÉDITORIAL par Julien Birre

Chères Éoloises, chers Éolois,

En décembre 2015, les maires de l'époque — Marc Vinchon (Baignolet), Philippe Voyet (Fains-la-Folie), Michèle Legrand (Germignonville) et Jean-François Robert (Viabon) — accompagnés de leurs conseils municipaux, ont fait le choix fort de l'union en décidant de fusionner leurs communes pour en créer une nouvelle.

C'est ainsi qu'est née, le 1er janvier 2016, la commune d'Éole-en-Beauce.

Dix ans plus tard, nous célébrons donc une décennie d'existence. Toutefois, sur le plan administratif, notre commune compte sept années d'existence, la fusion avec la commune de Villeau en 2019 ayant donné naissance à une nouvelle entité, qui a conservé le nom d'Éole-en-Beauce.

L'année 2026 marquera ainsi les dix ans d'une volonté commune : celle de s'unir pour être plus forts.

Même si des améliorations sont encore possibles, cette union permet aujourd'hui à notre commune d'aborder plus sereinement les évolutions et les exigences de notre société, et par ricochet celles de l'État. Elle a notamment contribué à améliorer nos finances, à mutualiser les services administratifs et techniques, à investir dans du matériel plus performant et à assurer une permanence quotidienne pour accueillir les habitants (hors période de fin d'année).

À ce titre, je tiens à remercier chaleureusement Christine et Christelle pour leur engagement et leur disponibilité auprès de vous.

Les derniers mois ont également été marqués par des évolutions au sein du personnel communal : le départ à la retraite de Jean-Luc Lhoste en février, celui de Cédrik Georges vers une autre collectivité, et la réorganisation du service technique sous la direction de Kévin Belhomme-Ricois. Merci à lui et à son équipe pour leur implication constante dans l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Je souhaite également remercier sincèrement les bénévoles de nos associations, dont l'engagement fait vivre nos villages au quotidien. N'hésitez pas à les rejoindre.

L'enfouissement des réseaux aériens se poursuit. Deux tranches sont prévues pour l'année 2026 à Viabon. Conscients des contraintes engendrées par ces chantiers, nous remercions les équipes d'ERS Maine pour leur souci constant de limiter la gêne occasionnée.

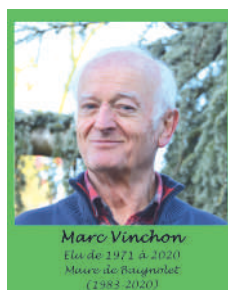
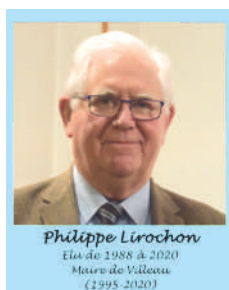
Merci aux agriculteurs qui réalisent le déneigement de nos bourgs et de nos routes en renforcement des agents du Conseil Départemental.

La fermeture du réseau cuivre débute. Au 01 janvier 2029, celui-ci sera entièrement abandonné sur tout notre territoire. Anticipez votre passage à la fibre optique auprès de votre fournisseur telecom. En cas de problème de connexion à la fibre optique, venez le signaler auprès de la mairie.

L'ensemble du Conseil municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Bonne lecture.

Julien Birre, Maire d'Éole-en-Beauce



## SOMMAIRE

### VIE MUNICIPALE

4. Budgets
5. Service Technique
6. Travaux et investissements
8. Rétrospective 2025
10. Civisme
11. Civisme - Télécommunication
12. Environnement
14. Cimetières
15. Urbanisme - Assainissement
16. Action sociale - Communication

### VIE CITOYENNE

17. Démarches administratives

### ZOOM

18. Des producteurs locaux

### VIE ASSOCIATIVE

20. Rétrospective 2025

### VIE INTERCOMMUNALE

25. Jeunesse
26. Petite enfance - Enfance - Jeunesse - Scolaire
27. Équipements sportifs - Santé

28. Administration - Habitat

29. Culture

31. É.M.I. - Développement économique

### VIE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE

32. Artisans, commerçants et industriels éolois
33. Assistants maternels

### MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

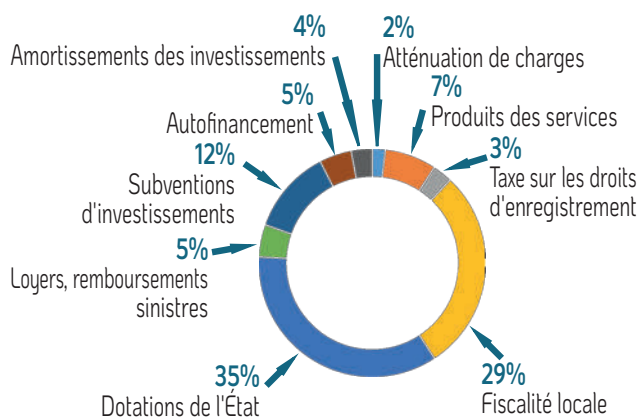
34. Décès - PACS - Mariages - Naissances

### PERSPECTIVES

35. Calendrier 2026

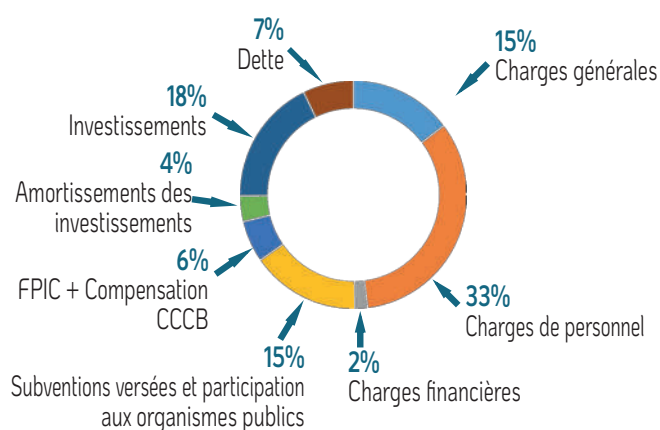
# BUDGET PRINCIPAL

## D'où provient l'argent ?



**RECETTES 2024 = 1.240.295,10 €**

## Pour quelles dépenses ?



**DÉPENSES 2024 = 1.020.725,37 €**

### Recettes

**Atténuation de charges :** Remboursements de salaires des agents en arrêt maladie par l'assurance statutaire

**Produits des services :** Redevances perçues + MAD Service Eau

**Dotations de l'État :** Dotation Globale de Fonctionnement + remboursement FCTVA + autres dotations

**Loyers, remboursements sinistres :** Loyers des logements communaux + location des salles + fermages des terres communales + remboursement de sinistres

### Dépenses

**Charges générales :** Électricité, carburant, entretiens matériels et bâtiments

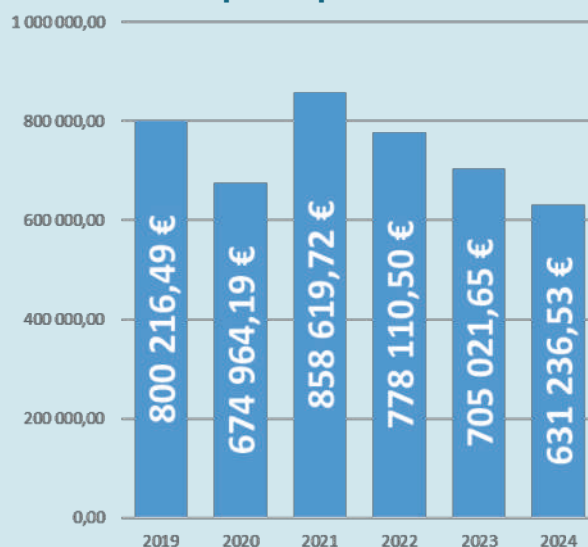
**Charges financières :** Intérêts des emprunts

**Subventions versées et participation aux organismes publics :** SDIS, indemnités des élus, logiciels communaux

**FPIC :** Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales - Le FPIC est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités dites moins favorisées.

**Dettes :** Remboursement en capital de la dette

## Comment évolue la dette du budget principal ?



# BUDGET ANNEXE EAU

## Compte administratif 2024

### SECTION FONCTIONNEMENT

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Recettes 2024 :                 | 169.933,07 € TTC         |
| Dépenses 2024 :                 | 197.516,82 € TTC         |
| = <b>Déficit 2024 :</b>         | <b>- 27.583,75 € TTC</b> |
| + Excédent cumulé 2023 :        | 126.962,58 € TTC         |
| = <b>Excédent cumulé 2024 :</b> | <b>99.378,83 € TTC</b>   |

### SECTION INVESTISSEMENT

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Recettes 2024 :                 | 65.745,24 € TTC          |
| Dépenses 2024 :                 | 86.861,82 € TTC          |
| = <b>Déficit 2024 :</b>         | <b>- 21.116,58 € TTC</b> |
| + Excédent cumulé 2023 :        | 193.613,62 € TTC         |
| = <b>Excédent cumulé 2024 :</b> | <b>172.497,04 € TTC</b>  |



# LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR NOS AGENTS

Voici quelques-uns des travaux réalisés par nos services techniques.

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



## DÉSHERBAGE DES CIMETIÈRES



## RÉNOVATION D'ABRI BUS



## INSTALLATION DU 14 JUILLET



## DÉSHERBAGE / DÉMOUSSAGE DE VOIES



## RAMASSAGE DE DÉPÔTS SAUVAGES



## CURAGE DES REGARDS DES EAUX PLUVIALES



## DÉCORATIONS DE NOËL





# LES TRAVAUX et INVESTISSEMENTS en 2025

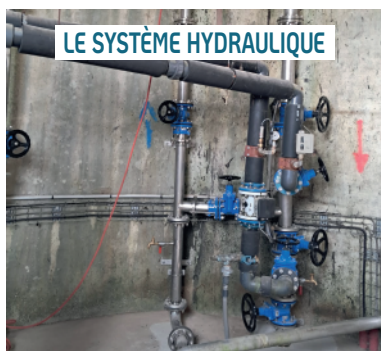
## CHÂTEAU D'EAU DE VILLEAU

- Rénovation du système hydraulique
- Sécurisation du dôme et rénovation des échelles à crinoline

Date des travaux : 2ème semestre

Budget : 90.437,22 €

Subvention : DETR + FSIAREP



LE SYSTÈME HYDRAULIQUE



LES COLONNES MONTANTES  
ET DESCENDANTES



LES ÉCHELLES À CRINOLINE ET LA  
SÉCURISATION DU DÔME

## L'ÉVACUATION DE LA MARE DE VIABON

Date des travaux : 2ème semestre 2025

Budget estimé : 7.585,20 € TTC



## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS ET RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE À AUFFAINS (rue des Garennes)

Date des travaux : 2ème semestre 2024 et 1er  
semestre 2025

Budget estimé : 185.000 €

Subvention : FDI + Energie 28





## PUITS D'INFILTRATION À SAINT-LÉONARD

De façon à améliorer l'évacuation des eaux pluviales, un puit d'infiltration a été créé.

Date des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2025

Budget : 5.496 € TTC

Subventions : FDI



## RÉNOVATION DE CRÈCHES

Les crèches de Fains la Folie et Villeau ont été rénovées par nos agents.



## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS À VIABON

(rue sde l'Herbechère, de la Conie, de la Mairie, de la Croix Sicot et Impasse du Saint-Esprit)

Date des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2025 et 2026

Budget estimé : 635.396 € TTC

Subvention : FDI + Energie 28





# LA COMMUNE A ORGANISÉ ou co-organisé en 2025



13 JANVIER 2025  
**CÉRÉMONIE DES VŒUX  
À VIABON**



08 MAI 2025  
**COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA  
DEUXIÈME GUERRE MONDIALE**



11 NOVEMBRE 2025  
**COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**



13-14 JUILLET 2025  
**FESTIVITÉS DU 14 JUILLET  
À BAINOLET**







05 DÉCEMBRE 2025

SPECTACLE DE NOËL  
À VILLEAUMERCI AUX CONCEPTEURS DES GERBES  
FLORALES POUR LES CÉRÉMONIES  
OFFICIELLES

Plusieurs personnes se réunissent la veille des cérémonies afin de créer les gerbes déposées aux monuments aux morts lors des cérémonies commémoratives communales.

Merci à Bernadette, Christine, Gwenaëlle, Marc, Martine, Mireille, Vanessa et Virginie.



23 AVRIL 2025

VISITE DE MARC FERRACCI,  
MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET  
DE L'INDUSTRIE

06 NOVEMBRE 2025

VISITE D'AGNÈS BONJEAN,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA PRÉFECTURE  
D'EURE-ET-LOIR



## QUELQUES RÈGLES de bon voisinage

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

### Rentrez vos poubelles !

Les terrains sont tous suffisamment grands à École-en-Beauce pour accueillir vos poubelles. **Elles ne doivent pas rester sur le trottoir.**

“

*Entre voisins, restons courtois !*

”

### Faites attention aux horaires de bruit !

Vos voisins sont peut-être tolérants mais il ne faut pas exagérer : commencer à tailler sa haie à 20h30, c'est NON ! Merci de respecter les horaires préfectoraux...

**Du lundi au vendredi,**  
de 8h à 12h et 14h à 19h

**Le samedi**  
de 9h à 12h et 15h à 19h

**Les dimanches et jours fériés**  
de 10h à 12h

### Ramassez les crottes de chien !

**Les crottes c'est dans un sac**, pas sous une semelle ! Soyez attentifs, c'est plus sympa de marcher en regardant autour de soi...

### Taillez vos végétaux !

**Vos végétaux ne doivent pas dépasser** sur la propriété de votre voisin ou sur la route, soyez vigilants !

### Entretenez vos trottoirs !

Joli chez soi et joli devant chez soi ! **L'entretien des trottoirs et caniveaux est à votre charge**, pensez-y en été comme en hiver.



**Une solution en cas de litige : le conciliateur de justice !**

**Maison France Services de Voves** - 4 rue Texier Gallas - Voves  
**Permanences** tous les 4èmes mardis du mois de 10h30 à 13h30  
**ou sur RDV** au 02 46 72 05 10.

## Bien vivre avec les animaux !

**Pour les protéger, faites-les identifier**



### Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

“

*Pas de nourriture dans les lieux publics !*

”

### Règles pour chiens dangereux

#### Catégorie 1 : chiens d'attaque

- Déclaration en mairie pour l'obtention d'un permis de détention
- Interdiction de vente, achat, don et introduction en France
- Obligation de stérilisation
- Interdiction d'accéder dans les transports en commun et les lieux publics (hormis voie publique)
- Obligation d'être muselés et tenus en laisse par une personne majeure

#### Catégorie 2 : chiens de garde et de défense

- Déclaration en mairie pour l'obtention d'un permis de détention
- Obligation d'être muselés et tenus en laisse par une personne majeure dans les lieux publics

“  
*Tout chat sur la voie publique doit être identifié !*  
”

### Campagne de stérilisation des chats errants

La campagne de stérilisation s'est déroulée du 01 novembre 2024 jusqu'au 15 septembre 2025. Cette campagne a permis de capturer 38 chats errants, les transporter chez les vétérinaires, les faire stériliser puis identifier, les surveiller suite aux soins et à les remettre en liberté sur le lieu de capture. Cette campagne de stérilisation soutenue par une dotation exceptionnelle octroyée par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt.



# UN VILLAGE PROPRE ET AGRÉABLE au jardin aussi il y a des règles !

## Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :  
**Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.**  
**Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.**  
 La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.

## Plantations le long de voies publiques

**L'entretien est à la charge du propriétaire riverain**, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

## L'entretien obligatoire du jardin

Comme pour les jardins familiaux ou partagés, dans lesquels le jardinier doit prendre soin de la parcelle et **ne pas la laisser à l'abandon ou en friche**, il en va, en quelque sorte, de même pour les jardins privés. **L'obligation d'entretien** y prévaut afin que les voisins n'en subissent pas de désagréments **tels qu'invasion de feuilles mortes, branches gênantes, ombre excessive...**



# FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE Éolois, préparez-vous dès maintenant !

## Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

**La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard le 01 janvier 2029 sur notre commune.**

## Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité et donc une plus grande pérennité.
- La fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe.

## Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le 01 janvier 2029, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

## Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

## Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Anticiper et préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 01 janvier 2029. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre . Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.



“  
*Contactez votre fournisseur télécom afin d'anticiper la fermeture du réseau cuivre !  
 En cas de problème de connexion à la fibre optique, venez le signaler auprès de la mairie.*  
 ”



# FONCTIONNEMENT du service de collecte des déchets

Le bac d'ordures ménagères est pucé, les levées sont comptabilisées pour le calcul de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). **Dans une année civile, vous payez un forfait de 20 levées, au-delà c'est un coût à la levée supplémentaire.**

Les déchets sont facturés via la TEOMI sur la taxe foncière.

Si l'un des bacs n'a pas été vidé, le laisser dehors et contacter le SICTOM (02 37 22 17 37).

**Les 1er janvier et 25 décembre sont les deux seuls jours fériés où il n'y a pas de collecte** (voir calendrier de collecte).

En période hivernale, les tournées (sélectives et ordures ménagères) peuvent être impactées par les conditions climatiques (neige, verglas...).

**Veiller au bon stationnement des véhicules et à l'élagage des arbres afin de ne pas gêner le passage des bennes de collectes.**

**Le contenu du bac de tri est vérifié par les ripeurs.** Si des déchets non recyclables s'y trouvent, celui-ci n'est pas vidé et un autocollant est apposé sur le couvercle, indiquant la/les raisons de non collecte. Le bac doit ensuite être rétrié selon les consignes, avant de le présenter à la prochaine collecte. La liste des adresses concernées et la raison des refus sont envoyées aux mairies.



Bac cassé ?  
Bac inadapté ?  
**SCANNEZ-MOI**  
Remplissez le formulaire.

## La collecte sélective



### Tri sélectif

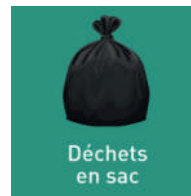
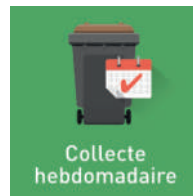
Un sachet de congélation, le papier bulle, le film plastique... sont des emballages en plastique



## Les erreurs fréquentes de tri

Un objet en plastique n'est pas la même chose qu'un emballage en plastique.

## La collecte des ordures ménagères



### Ordures ménagères

Une brosse à dents, une spatule de cuisine, un jouet en plastique... ne sont pas des emballages en plastique

Les « faux » papiers (papier peint, papier essuie-tout, photographies...)

Les papiers d'hygiène (mouchoirs, couches, masques...)

## Un doute sur un déchet ?

Jetez le aux ordures ménagères.

## C'est un emballage ? Il va dans le bac à tri sélectif

**Définition :** L'emballage est l'ensemble des éléments vendus avec le produit pour en assurer sa présentation, sa conservation, son transport et communiquer des informations aux consommateurs.

|                        |                         |                       |                      |                              |                         |                               |                        |
|------------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------------|------------------------|
| Cahiers et feuilles    | Enveloppes              | Journaux et magazines | Boîtes et cartons    | Cartons de pizza             | Briques alimentaires    | Bouteilles, bidons et flacons | Films, sacs et sachets |
| Aérosols et bouteilles | Couvercles et opercules | Tubes de crème        | Capsules et muselets | Boîtes de conserve, canettes | Barquettes alimentaires | Barquettes                    | Pots et boîtes         |

## BORNES À TEXTILES

### Le bon geste du tri



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30 L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30 L)



**Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés**

### Les emplacements proches d'Éole-en-Beauce

#### Voves

rue Denis Papin (Intermarché)  
rue du Bois des Saules (Carrefour Market)  
passage du Filoir

## BORNES À VERRES

### Consignes de dépôt



Seuls les pots bocaux et bouteilles en verre sont à jeter dans les bornes



Ne rien déposer autour des bornes si elles sont pleines



**NE DÉPOSEZ PAS miroirs, vitres, vaisselle et poteries**

Ils sont à apporter en déchèterie

### Les emplacements à Éole-en-Beauce

#### Auffains

rue Saint Michel

#### Baignolet

rue du Franc Rosier

#### Bessay

rue de l'Épinette

#### Fains-la-Folie

rue des Neuf Setiers

#### La Folie-Herbault

sur la place

#### Germignonville

rue de la mairie

#### Ohé

en direction de Les Petites Bordes

#### Saint Léonard

sur la place

#### Touillault

entrée du village

#### Viabon

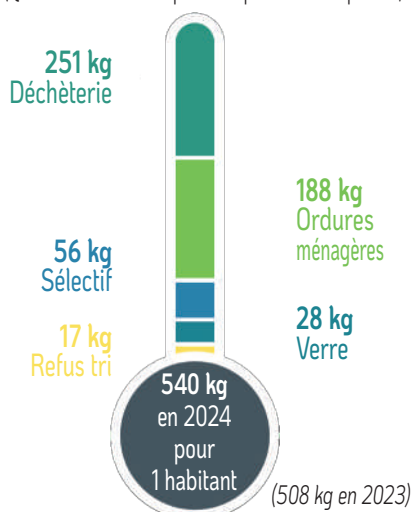
rue Saint Esprit

#### Villeau

place Saint Jean

## BAROMÈTRE du SICTOM

(Quantité de déchets produits par habitant par an)



## LES DÉCHÈTERIES

### Les déchets acceptés

Cartons  
Bois  
Métaux  
Végétaux  
DASRI  
Mobilier  
Radiographies

Gravats  
Huiles de vidange  
Ampoules et néons  
Chaussures / Textiles  
Appareils électriques  
Cartouches encre  
Tout-venant

Extincteurs  
Batteries  
Piles et accumulateurs  
Huiles de fritures  
Produits chimiques

### Accès

L'accès aux déchèteries est autorisé aux habitants, aux entreprises et associations, aux organismes d'aide à la personne et aux collectivités, sur présentation d'un pass'déchèterie.

Où et quand pour la déchèterie de Voves ?

Lundi, Mardi, Mercredi, Samedi  
9h à 12h45 - 14h à 17h45





# L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

## rappel des règles à respecter

Les cimetières sont des lieux de recueillement, de mémoire et de respect. Leur entretien régulier est essentiel pour préserver la dignité des défunts et offrir un cadre apaisant aux familles et visiteurs. La municipalité, en collaboration avec les agents des services techniques, s'attache à maintenir ces espaces dans les meilleures conditions possibles. Cependant, la propreté et l'embellissement des allées et des espaces entre les tombes dépendent aussi de la participation de chacun.

### L'action de la municipalité

Les agents communaux assurent régulièrement l'entretien général :

- le **désherbage** des allées, des espaces communs et des inter-tombes,
- la **taille des haies et des arbres** pour assurer la sécurité et l'esthétique des lieux,
- le **ramassage des feuilles et des déchets** après les intempéries,
- la **vérification et la réparation** des équipements

### Le rôle des familles et des visiteurs

Chaque famille est responsable de l'entretien de la concession qui lui est attribuée. Pour faciliter le travail de tous et préserver la beauté des lieux, voici quelques bonnes pratiques à adopter :

- **éviter de jeter des déchets** (fleurs fanées, plastiques, etc.) entre les tombes ou dans les allées,
- **utiliser les poubelles mises à disposition** à la sortie du cimetière,
- **ne pas déposer d'objets encombrants** (pots de fleurs cassés, bougies, etc.) sur les espaces communs,
- **signaler tout problème** (dégradation, branche dangereuse, etc.) à la mairie.

La municipalité conseille aux familles d'entretenir les sépultures, ainsi que les espaces auprès des sépultures. **L'entretien des sépultures incombe aux familles.**

La municipalité rappelle que le dépôt de déchets verts ou d'objets non autorisés est interdit et peut faire l'objet de

### Un effort collectif pour un lieu apaisant

Le cimetière est un espace partagé, où chacun doit pouvoir se recueillir dans le calme et la sérénité. La propreté et l'ordre des lieux dépendent de l'engagement de tous : services municipaux, familles et visiteurs. En respectant ces quelques règles, nous contribuons ensemble à préserver la mémoire de nos proches et la qualité de ce lieu si particulier.



Utiliser des produits d'entretien naturels



Si le moindre doute sur l'utilisation d'un produit persiste, le remplacer par de l'eau claire et du savon



Utiliser un chiffon doux pour frotter en douceur



Entretien régulièrement les articles funéraires ainsi que le caveau



Utiliser un jet d'eau trop puissant type Kärcher



Utiliser des produits d'entretien agressifs ou chimiques



Utiliser des ustensiles abrasifs qui risque de provoquer des rayures ou d'autres dégâts



Attendre que les signes de saleté soient visibles pour nettoyer les articles funéraires

66

*Un cimetière bien entretenu est le reflet du respect que nous portons à ceux qui nous ont quittés. Merci à tous pour votre participation et votre vigilance.*

99

### TARIFS DES CONCESSIONS

|                                                   |       |
|---------------------------------------------------|-------|
| Concession trentenaire :                          | 200 € |
| Concession cinquantenaire :                       | 400 € |
| Cav'urne pour 50 ans :                            | 150 € |
| Redevance de seconde et ultérieures inhumations : | 100 € |

# AUTORISATIONS À DEMANDER avant de commencer les travaux

## 1. Extension de maison ou construction d'un garage

De 5 à 20 m<sup>2</sup> => **DP**

Plus de 20 m<sup>2</sup> => **PC**

Transformation d'un garage en habitation => **DP**

Division de parcelle (lotissement) => **DP**

## 2. Réfection de toiture

Modification des matériaux ou des teintes => **DP**

## 3. Fenêtre de toiture

Type vélux => **DP**

## 4. Panneaux solaires

Panneaux solaires => **DP**

## 5. Percement ou modification de fenêtre

Sur une façade extérieure => **DP**

## 6. Pose d'une antenne parabolique ou d'un climatiseur

Installés d'une façon durable => **DP**

## 7. Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse

De 5 à 20 m<sup>2</sup> => **DP**

Plus de 20 m<sup>2</sup> => **PC**

## 8. Installation de clôture et de portail

Pour les deux => **DP**

## 9. Piscine enterrée (plus de 10 m<sup>2</sup>)

Sans couverture => **DP**

Avec couverture => **DP**

Avec couverture modulable de 1,80 m de hauteur ou fixe de 2m => **PC**

## 10. Ravalement de façade

Ravalement de façade => **DP**

## 11. Creusement d'un puits

Nécessite une **déclaration spécifique**

## 12. Pose d'un abri de jardin

De 5 à 20 m<sup>2</sup> => **DP**

Plus de 20 m<sup>2</sup> => **PC**

**PC** = Permis de Construire / **DP** = Déclaration Préalable

Plus de renseignements : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)

**L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France doit être sollicité à proximité des bâtiments classés.**

**4 monuments sont classés** dans notre commune : l'église Saint-Sébastien de Baignolet, l'église Saint-Jacques de La Folie Herbault, l'église Saint-Jean de Villeau et le Château de Cambray.

# LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers pour leur installation d'Assainissement Non Collectif (ANC), afin de prévenir les risques de pollution de l'environnement et les dangers pour la santé des personnes.

## SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT À CONCEVOIR OU À REVOIR

Le SPANC définit, avec le propriétaire, le projet d'assainissement correspondant à sa situation. Il détermine le type de prétraitement, de traitement et le dimensionnement des différents ouvrages en fonction de la capacité d'accueil de l'habitation, de la nature du sol, de la pente et de l'aménagement du terrain. Un avis de projet est délivré et adressé par courrier. Cette prestation est redevable après service rendu.

Le SPANC doit être contacté avant le remblaiement pour vérifier la bonne réalisation de votre installation. Cela permet de s'assurer que le projet validé par le SPANC et les prescriptions techniques ont bien été respectés. Un avis de réalisation sera délivré et adressé par courrier. Cette prestation est redevable après service rendu.

“  
La vidange d'une installation d'Assainissement Non Collectif est obligatoire lorsqu'elle atteint 50 % de son volume total.  
”

## OBLIGATION DE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT

La Communauté de Communes Cœur de Beauce a pour mission de réaliser le suivi et le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien sur l'ensemble de son territoire.

À partir du 1er janvier 2026, les délais de contrôle seront modulés en fonction de la gravité des dysfonctionnements observés, afin de renforcer le suivi des installations les plus problématiques :

- Absence totale d'installation d'assainissement : **contrôle tous les 3 ans ;**
- Défauts présentant un risque sanitaire ou structurel, notamment en cas de proximité avec un puits d'eau potable : **contrôle tous les 5 ans ;**
- Installations incomplètes, sous-dimensionnées ou présentant des dysfonctionnements majeurs : **contrôle tous les 8 ans ;**
- Défauts d'entretien ou usure des équipements : **contrôle tous les 10 ans.**

Cette évolution vise à améliorer la protection de la santé publique et de l'environnement, tout en conservant une périodicité adaptée pour les situations les moins critiques.

**Pour effectuer un contrôle de bon fonctionnement :**  
[environnement@coeurdebeauce.fr](mailto:environnement@coeurdebeauce.fr)





**L'action sociale est ouverte à toutes les demandes des Euréliens en difficulté**, que ce soit ponctuellement ou durablement, pour des raisons familiales, économiques, relationnelles, psychologiques, liées à l'âge, au handicap ou à une situation de violence et/ou de maltraitance.

**Ses missions s'articulent autour de 10 axes** : aide aux droits sociaux, lutte contre la pauvreté, soutien aux bénéficiaires du RSA, droit à l'hébergement, aides aux familles, protection de l'enfance, protection des personnes vulnérables, lutte contre les violences conjugales, accompagnement des ménages endettés et promotion des professions sociales.

**Maison Départementale des Solidarités  
et de la Citoyenneté Chartraine 2-4**  
02.37.23.52.00



La mission de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :

- Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher
- Transport accompagné
- Livraison de repas
- Téléassistance classique pour le domicile
- Téléassistance mobile avec géolocalisation
- Service AutoVie pour accompagner les personnes isolées.

**ADMR Voves**  
02.37.35.17.14  
contact@fede28.admr.org  
www.fede28.admr.org



Le Secours Catholique des Villages Vovéens est une équipe d'une dizaine de bénévoles engagés au service des personnes en situation de précarité. Il propose **une boutique solidaire, ouverte à tous et sans condition** ; ainsi qu'une **permanence d'accueil, d'écoute et d'accompagnement** dans le but d'écouter, d'orienter et d'aider financièrement les familles en situation de précarité.

**Boutique solidaire**  
14 rue de Loigny la Bataille à Voves  
chaque mardi  
de 14h30 à 16h30 du 1er octobre  
au 31 mars  
de 14h30 à 17h du 1er avril au 30  
septembre

**Permanence d'accueil**  
Maison France Services à Voves  
4 rue Texier Gallas à Voves  
le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> lundi du mois  
06.24. 23.07.24



La Fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir, en partenariat avec la commune et l'association locale, souhaite mettre en place le service « **Un Jour Part'Agé** » sur le territoire d'Éole-en-Beauce.

Ce service propose un **accueil convivial et des animations destinés aux seniors**, leur offrant l'opportunité de se retrouver le temps d'un après-midi pour participer à des activités, échanger et passer un moment agréable ensemble.

**Encadré par un(e) animateur(trice)** et soutenu(e) par une équipe de bénévoles, **le service proposera également un transport solidaire** afin de permettre aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de rejoindre les lieux d'activité.

**Familles Rurales Eure-et-Loir**  
Ellie Verdier  
02.45.26.01.30



## PANNEAU POCKET l'information qui va vers l'habitant !

*L'application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France avec plus de 13.500 collectivités équipées. Mairies, Gendarmeries, Intercommunalités, Ecoles, ... les citoyens retrouvent leur vie locale dans une seule et unique application sur leur smartphone. La population reçoit en temps réel les notifications des actualités de leur territoire.*

### Votre application Panneau Pocket évolue !

Actuellement, **915 smartphones ou tablettes possèdent Éole-en-Beauce dans leurs favoris**. Devant le succès de l'application et devant les évolutions possibles proposées par Panneau Pocket, le Conseil Municipal a décidé de souscrire à l'**extension PanneauPocket+**. Celle-ci sera activée au cours du mois de février.

Pas de mise à jour à réaliser. **L'affichage change automatiquement.**

### Son accès reste gratuit pour les habitants.

PanneauPocket+ permet d'aller plus loin dans les usages en complétant l'espace PanneauPocket grâce à un **système de modules** toujours simple et accessible.

Voici une présentation d'un panel de modules.

### Infos & Alertes

Vos panneaux d'informations et alertes habituelles restent disponibles.

### Signalement

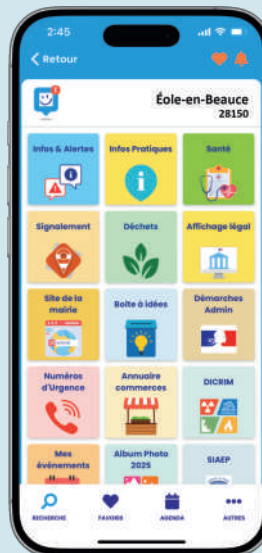
Un formulaire de remontées d'informations mis à disposition des citoyens.

### Déchets

Des informations sur le fonctionnement du service de collecte des déchets, les déchèteries...

### Agenda

Regroupe tous les événements dans cet espace dédié.



### Annuaire

Les acteurs locaux de la commune sont présentés sous forme de fiches.

### Boîte à idées

Recueil des suggestions citoyennes.

### Affichage légal

Permet de rendre accessible tous les documents communaux (compte-rendus, décrets, arrêtés, etc).

### Infos Pratiques

Présentation de la mairie et des horaires de permanence.

# DÉMARCHES de carte nationale d'identité et passeport ?



Depuis le jeudi 2 mars 2017, pour se faire établir une carte d'identité, il faut s'adresser à une mairie ou à un commissariat de police équipé d'un dispositif de recueil.

Pour plus de renseignements :  
[passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne](http://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne)

## LES COMMUNES ÉQUIPES DU DISPOSITIF DE RECUEIL

Mairie de LES VILLAGES VOVÉENS  
02 37 99 14 95  
[contact@villages-voveens.fr](mailto:contact@villages-voveens.fr)

Mairie de BONNEVAL  
02 37 47 21 93  
[mairie@ville-bonneval.fr](mailto:mairie@ville-bonneval.fr)

Mairie de CHATEAUDUN  
02 37 45 94 31

Mairie de TOURY  
02 37 90 50 60  
[mairie@ville-toury.fr](mailto:mairie@ville-toury.fr)

Mairie de CHARTRES  
02 37 23 40 00  
[contact@ville-chartres.fr](mailto:contact@ville-chartres.fr)

Mairie de LUCÉ (Police Municipale)  
02 37 25 68 25

# d'union

## MARIAGE

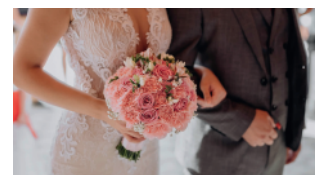
Vous souhaitez vous marier ? Que vous soyez un couple de sexe différent ou de même sexe, vous devez remplir certaines conditions. Vous devez choisir votre lieu de mariage et déposer un dossier en mairie.

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F930](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F930)

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Vous voulez conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) ? C'est possible que vous soyez en couple de même sexe ou de sexe différent, et quelle que soit votre nationalité.

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618)

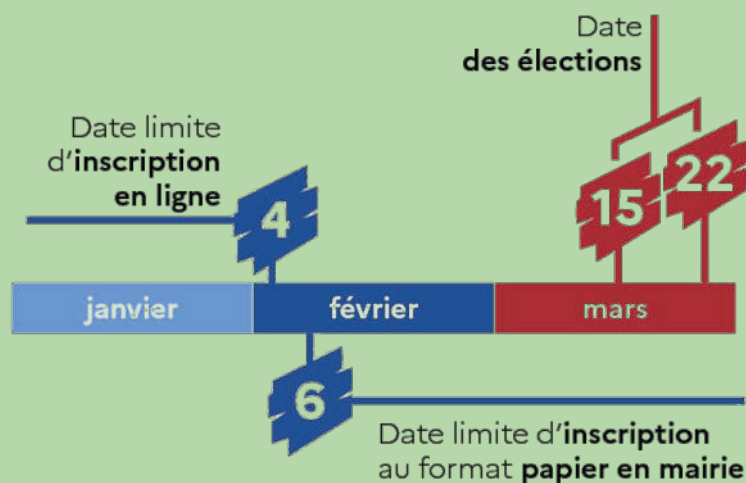


# ÉLECTIONS

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
15 et 22 mars  
2026

Allons Voter!

**Inscrivez-vous**  
sur les listes électorales



# CITOYENNETÉ



Tout jeune Français, fille ou garçon âgé de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser. :

- auprès de la mairie de son domicile avec **pièce d'identité** et **livret de famille**.
- par internet en créant son compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) avec **pièce d'identité** et **livret de famille numérisés**.

**DÉLAI :**  
**DANS LES 3 MOIS**  
**QUI SUIVENT LES 16 ANS**



## LES MOUTONS FONT LEUR

*Longtemps absents des plaines céréalières, les moutons font aujourd'hui leur retour en Beauce. À Éole-en-Beauce, de jeunes agriculteurs et agricultrices font le choix de l'élevage ovin pour diversifier leurs exploitations et redonner du sens à leur métier. Les parcours de Lucie, Alexandra et Morgan en sont de beaux exemples.*



EN BEAUCE, LES MOUTONS RETROUVENT LEUR PLACE AU CŒUR DES GRANDES CULTURES. (©Fisselle)

### LUCIE, LA PRÉSERVATION D'UNE RACE LOCALE



LES MOUTONS DE LUCIE.

Lucie, ingénieure agronome de formation, s'est installée à Sevestreville fin 2022. Bien qu'elle ne soit pas issue du monde agricole, l'exploitation de son grand-père a nourri son projet. Après des études à AgroParisTech et de nombreuses expériences en élevage, en France comme à l'étranger, elle reprend le flambeau familial avec un troupeau de moutons Berrichons de l'Indre. Rustiques et adaptés aux systèmes céréaliers, ses animaux sont élevés principalement à l'herbe. Engagée en agriculture biologique, Lucie développe la vente directe et s'investit dans la sélection de cette race encore rare, avec pour objectif d'atteindre une centaine de brebis.

### ALEXANDRA, L'ÉLEVAGE COLLECTIF



LE TROUPEAU D'ALEXANDRA EN TRANSHUMANCE. (©Fisselle)

Ancienne ethnologue, Alexandra a passé près de dix ans en Mongolie intérieure à étudier les relations entre céréaliers et éleveurs nomades. Après une reconversion professionnelle centrée sur le bien-être agricole, elle accompagne pendant plusieurs années des agriculteurs dans leurs projets de transmission et de changement de pratiques. En 2021, elle rejoint un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) et décide, à la suite d'un tournant personnel, de s'installer comme bergère sans terres. Son troupeau de brebis Rava pâture en plein air, notamment sur des espaces naturels protégés, en complément des couverts végétaux des céréaliers. Son objectif : développer un élevage extensif, collectif et résilient.



# GRAND RETOUR EN BEAUCE

## MORGAN, LA DIVERSIFICATION POUR DURER



MORGAN ET UN DE SES AGNEAUX.

Morgan est issu du milieu agricole. Après une formation en France et un stage marquant en Australie, il reprend l'exploitation familiale à Baignolet en 2020. Face aux enjeux climatiques et à la nécessité de diversifier son système céréalier, il crée un atelier ovin avec des brebis Dorper, reconnues pour leur rusticité et leur adaptation au plein air. Aujourd'hui, son troupeau compte une trentaine de brebis et s'intègre pleinement à l'exploitation, avec une alimentation issue exclusivement des cultures de la ferme. À terme, les moutons participeront également à l'entretien de parcs photovoltaïques, tel que celui de Viabon.



### CHIFFRES CLÉS

L'élevage ovin à Éole-en-Beauce, c'est :

- Près de 200 brebis sur ces trois exploitations
- Alimentation 100 % herbe
- 3 parcours différents, une vision commune
- Des hectares entretenus : prairies, couverts végétaux, espaces naturels
- Un objectif partagé : des fermes plus résilientes et diversifiées



*Qu'ils soient issus du monde agricole ou en reconversion, ces éleveurs montrent que l'élevage ovin a toute sa place dans les paysages beaucerons d'aujourd'hui et de demain.*



# LE COMITÉ DES FÊTES de Baignolet

Tout habitant de Baignolet peut faire partie du Comité des fêtes de Baignolet. Il n'y a pas de cotisation.

**Présidente : Virginie Bretheau**  
02.37.99.17.87  
comitedesfetesdebaignolet@gmail.com





# VIELAJOIE de Germignonville

L'association Vie La Joie de Germignonville organise des brocantes, des lotos, des activités festives, de loisirs, ludiques ou de détente...

Présidente : Véronique Hurlot  
06.52.88.90.92  
asso.vielajoie@outlook.fr





# LES FAMILLES RURALES de Fains la Folie

*En famille, entre amis ou voisins, créons du lien, rompons l'isolement, faisons vivre nos villages : devenez, selon vos disponibilités et vos envies, bénévoles à nos côtés..*

**Présidente : Sophie Dillenseger**  
06 72 28 23 99  
famillesruralesfainslafolie@gmail.com





# LES FAMILLES RURALES de Viabon

L'association Les Familles Rurales de Viabon organise tout au long de l'année des activités comme la chasse à l'œuf, Halloween, brocante, soirée à thème, ... et propose un frigo-livres au niveau de l'abribus de Viabon.

**Présidente : Estrella Vanneau**  
06 89 37 46 30  
famillesruralesviabon28150@gmail.com





# L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS de Viabon

*L'Amicale des sapeurs-pompiers de Viabon est composée des familles des pompiers actifs, ainsi que celles des anciens pompiers. Nos pompiers sont toujours prêts à agrandir leurs rangs.*

**Présidente : Nathalie Dion**  
06.21.98.36.86  
rabasa.nat@live.fr



**sapeur-pompier  
+ volontaire = moi aussi**

**Mickaël**  
AGENT TERRITORIAL  
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE  
à LUCÉ

**Marie**  
ARTISTE PLASTICIENNE  
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE  
à ARROU

www.intervieur.gov.fr  
Pour devenir sapeur-pompier volontaire,  
contactez le centre d'intervention et de secours le plus proche de votre domicile  
ou appelez le 02.37.91.88.89

**CENTRE D'INTERVENTION ET  
DE SECOURS (CIS) DE VIABON**  
Chef de centre  
Adjudant Aymeric Imbault  
07.62.38.11.15



**CÉRÉMONIE DE SAINT-BARBE**

# MISSION LOCALE

## Pour les 16-25 ans

Les services de la Mission Locale s'adressent à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire, qu'ils soient demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pole Emploi ou à la recherche d'une formation et qui rencontrent des difficultés pour accéder à la vie active et/ou à l'autonomie.

### CHOISIR SON MÉTIER

La Mission Locale vous donne des conseils pratiques et des informations pour votre recherche d'emploi et vous guide dans vos démarches afin de construire ensemble votre parcours professionnel via différents services...

**PASS'AVENIR** : Outil et méthode pédagogique pour construire son projet professionnel.

**D-COUVRE TON MÉTIER** : Animations visant à introduire les jeunes aux différents univers professionnels.

**FORMATION** : Ateliers d'informations.

**DÉCOUVERTE DES MÉTIERS EN RÉALITÉ**

**VIRTUELLE** : Expériences immersives avec des casques de réalité virtuelle.

### TRAVAILLER CHERCHER à TROUVER UN EMPLOI

**TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI** :

Ateliers pour rédiger ou actualiser son CV ou sa lettre de motivation, pour organiser ses démarches de recherche de stage ou emploi, pour se préparer à un entretien ou à un événement emploi.

**ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL** : Ateliers sur le droit du travail, sur l'alternance...

**ÉVÉNEMENTS** : Marathon de l'apprentissage, Job dating avec la CC Cœur de Beauce.

**MEET'IN JOB** : Rencontres facilitant les liens entre les jeunes et les employeurs.

 **Mission Locale**  
ARRONDISSEMENT DE CHARTRES  
32-34 boulevard Chasles  
28000 CHARTRES  
[www.mla-chartres.fr](http://www.mla-chartres.fr)

**Permanences à la Maison France Services**  
4 Rue Texier Gallas, Voves  
28150 Les Villages Vovéens

Chaque semaine impaire, le mercredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour prendre rendez-vous, contactez le  
**02 37 36 49 50**

### M'ORGANISER POUR ENTRER DANS la VIE ACTIVE

**SANTÉ, SPORT** : Chaque Mardi après-midi, retrouvez la conseillère psychologue dans les locaux pour répondre à toutes vos questions.

**AUTONOMIE** : Ateliers autour de la gestion du budget et des démarches administratives.

**CITOYENNETÉ, ENGAGEMENT** : Ateliers d'informations autour du volontariat, du dispositif Ouat Erasmus+ et du bénévolat.

**NUMÉRIQUE** : Ateliers dédiés aux usages numériques et aux réseaux sociaux.

**CULTURE, LOISIRS** : Sorties culturelles et ateliers créatifs pour encourager le partage d'expérience.

**CONFIANCE, ESTIME DE SOI** : Ateliers dédiés à la communication verbale et non verbale.

**NOS PARCOURS** : Parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

### EMPLOYEUR, TROUVONS ENSEMBLE des FUTURS COLLABORATEURS

**ACCOMPAGNER VOS RECRUTEMENTS** :

Identification et recueil de vos besoins, recherche ciblée de candidats.

**PROPOSER LES MESURES ADAPTÉES POUR L'EMBAUCHE DE JEUNES** : Information sur les contrats de travail et les mesures d'aide à

l'embauche spécifiques pour les 16 à 25 ans et ceux en situation de handicap jusqu'à 29 ans.

**CONSTRUIRE AVEC VOUS DES SOLUTIONS "SUR MESURE"** : Stages d'évaluation en situation de travail, formation continue ou en alternance....

**VEILLER AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI** : Suivi des jeunes salariés durant les premiers mois...

**PROMOUVOIR VOS MÉTIERS ET VOS SAVOIR-FAIRE** : Visites d'entreprises, stages de découverte.

## MISSION CITOYENNE

### Financer son projet (Permis, BAFA...)

La Communauté de Communes Cœur de Beauce propose des Missions Citoyennes pendant les vacances de printemps et d'été. Les jeunes, âgés entre 16 et 20 ans et originaires du territoire communautaire, sont encadrés par le personnel de la communauté de communes et par les animateurs PEP 28. Ils doivent réaliser divers travaux sur une durée de 35 heures au profit des services de la communauté de communes : entretien des bâtiments et espaces verts, archivage, peinture, logistique d'événements, accueil de public, secrétariat...

La Mission Citoyenne répond ainsi à plusieurs objectifs :

- Mettre un premier pas dans le monde du travail et acquérir une expérience professionnelle ;
  - Apprendre des métiers et (se) découvrir de nouvelles compétences et aptitudes ;
  - Développer son sens de l'engagement citoyen, de la collectivité et de la solidarité ;
  - Financer un projet de formation ou de mobilité (BAFA, permis de conduire, BSR, etc...) grâce à une aide maximale de 350 € directement reversée à l'organisme de formation choisi.
- Depuis 2022, 5 opérations ont vu le jour en Cœur de Beauce. 41 jeunes en ont bénéficié.

La prochaine Mission Citoyenne se déroulera du lundi 13 au vendredi 17 avril 2026.

La campagne d'inscription est ouverte du 13 janvier au 7 février 2025. Le dossier de candidature est à télécharger sur [www.coeurdebeauce.fr](http://www.coeurdebeauce.fr) et doit être accompagné d'une lettre de motivation et de plusieurs pièces justificatives.

Le tout doit être envoyé par mail à [adjoint2delpole3@pep28.asso.fr](mailto:adjoint2delpole3@pep28.asso.fr)

ou par courrier postal à : Association PEP 28 - Nadia MARWANE - ALSH Voves - 20 bd Maurice Viollette, Voves - 28150 LES VILLAGES VOVÉENS.

Après la réception de son dossier de candidature, le jeune sera convoqué pour un entretien de motivation. Seules 7 places sont à pourvoir pour cette période.

Les inscriptions pour la Mission Citoyenne de l'été aura lieu courant mai.



# PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

## Cœur de Beauce

La Communauté de Communes Cœur de Beauce et l'association PEP 28 proposent différents services suivant l'âge de vos enfants.

### POUR LES ENFANTS JUSQU'À 3 ANS

#### Le Relais Petite Enfance (RPE)

Itinérant sur 7 sites : Baudreville, Janville, Orgères-en-Beauce, Sainville, Terminiers, Toury, Voves.

- Ateliers d'éveil pour les enfants en compagnie de leur assistant(e) maternel(le) le matin sur les sites itinérants.
- Permanence téléphonique et temps d'accueil public l'après-midi dans les permanences RPE (Janville-en-Beauce, Voves) sur rendez-vous pour les familles et assistants maternels.

C'est aussi un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents et les professionnels (ou les candidats à l'agrément).

**Secteur Les Villages Vovéens – France Cristina-Thiebault**  
**20 boulevard Maurice Violette, Voves**  
**06 34 14 39 38, rpe.cccb2@pep28.asso.fr**

**Secteur Janville-en-Beauce - Muriel Gautier**  
**12 rue des 50 mines, Janville**  
**06 46 08 09 59, rpe.cccb1@pep28.asso.fr**



### POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

#### 11 accueils périscolaires : Avant et après l'école

À Baudreville, Bazoches-en-Dunois, Janville, Orgères-en-Beauce, Ouarville, Rouvray-St-Denis, Terminiers, Toury, Sainville, Voves, Ymonville.

#### 8 accueils de loisirs : Mercredis et vacances scolaires

À Baudreville, Bazoches-en-Dunois, Janville, Orgères-en-Beauce, Sainville, Terminiers, Toury, Voves.  
 Les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription).

**Plus de renseignements :**  
[www.lespep28.org/accueil-de-loisirs-3-11-ans-cccb](http://www.lespep28.org/accueil-de-loisirs-3-11-ans-cccb)

### POUR LES JEUNES DE 11-17 ANS (COLLÉGIENS ET LYCÉENS) : 3 Espaces Jeunes

À Orgères-en-Beauce, Toury, Voves.

- Activités et sorties adaptées aux adolescents tous les mercredis après-midi.
- Stages culturels ou sportifs à chaque période de vacances (sauf Noël) : les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription).

#### Des séjours et mini-camps

Un séjour est proposé chaque hiver en février (36 places).  
 Des séjours / mini-camps ont lieu en juillet et août.

**Plus de renseignements :**  
[www.lespep28.org/accueils-adolescents-cccb](http://www.lespep28.org/accueils-adolescents-cccb)

### Renseignements auprès des PEP28

**02 18 56 80 48 – 06 79 21 18 25**  
 - [secretariat@pep28.asso.fr](mailto:secretariat@pep28.asso.fr)

**Camille Jacques, directeur**  
**06 10 73 67 86**  
[directeurdelpole3@pep28.asso.fr](mailto:directeurdelpole3@pep28.asso.fr)

**Patricia Léauté-Pilon**  
**06 74 83 41 52**  
[adjointdelpole3@pep28.asso.fr](mailto:adjointdelpole3@pep28.asso.fr)

**Nadia Marwane**  
**06 11 90 59 94**  
[adjoint2delpole3@pep28.asso.fr](mailto:adjoint2delpole3@pep28.asso.fr)

Retrouver toutes les informations et coordonnées des centres, dossiers, projets pédagogiques et planning d'activités sur :  
[www.coeurdebeauce.fr](http://www.coeurdebeauce.fr) ou [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org).

Les réservations sont possibles via le portail familles CCCB.

## SCOLAIRE

À partir de septembre 2025, les enfants de notre commune seront répartis dans plusieurs écoles de la manière suivante :

- **Pour Baignolet, Fains la Folie, Viabon, Villeau** : l'école maternelle Charles Perrault et l'école élémentaire Jean Moulin à Voves

- **Pour Germignonville** : l'école primaire Les Apprentis'sages à Orgères-en-Beauce

### LES PÉRIODES D'INSCRIPTIONS

À l'école maternelle : pour une rentrée en septembre, les inscriptions sont recueillies lors de la campagne d'inscription du 09 février 2026 au 13 mars 2026. Toutefois, pour les déménagements ou les nouveaux arrivants, les inscriptions sont possibles à tout moment.

À l'école élémentaire : les enfants entrant au Cours Préparatoire en septembre sont inscrits automatiquement par l'établissement scolaire précédent sauf en cas de déménagement.

Enfant précédemment scolarisé : pour toute nouvelle arrivée sur le territoire, si l'enfant était déjà scolarisé, il faut impérativement obtenir un certificat de radiation de l'ancienne école.

Pour toute question concernant le scolaire : [scolaire@coeurdebeauce.fr](mailto:scolaire@coeurdebeauce.fr) / 02 37 88 07 91

## BEAUCÉO Cœur de Beauce



Espace du Fau Chapitre  
VOVES

02 46 72 01 64

contact.complexeaquatique@  
coeurdebeauce.fr

Le Complexe Aquatique Beaucé, situé à Voves, est doté d'un espace aquatique, d'une salle de fitness et d'un espace bien-être (sauna, hammam, spa nordique, jacuzzi).

Il propose des cours de natation pour enfants et adultes et divers cours collectifs (aquagym, aquabike, Pilates, step, circuit-training...).



## LES MAISONS DE SANTÉ POUR faciliter votre accès aux soins

Un annuaire des professionnels de santé est consultable en ligne sur le site [www.coeurdebeauce.fr](http://www.coeurdebeauce.fr) (rubrique "Annuaire").

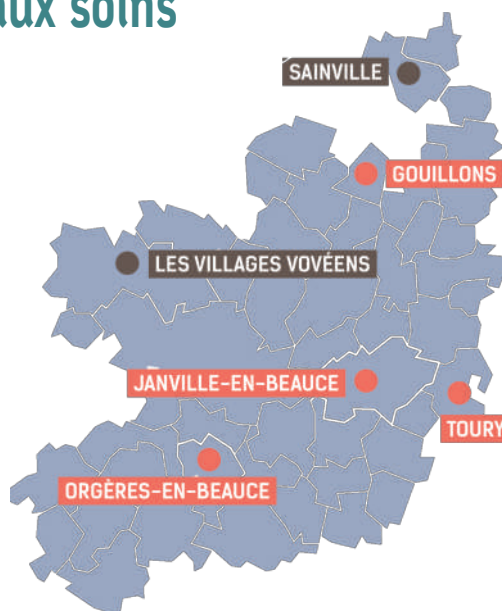
Liste des spécialités médicales présentes sur le territoire :

- Médecine générale
- Chirurgiens-dentistes
- Diététiciens
- Infirmiers
- Masseurs-Kinésithérapeutes
- Orthophonistes
- Ostéopathes
- Pédicure-podologue
- Psychologues
- Psychomotricien
- Pharmaciens
- Radiologues-échographistes
- Sage-Femmes

**En cas de difficulté à obtenir un RDV avec un médecin** (vous n'avez pas de médecin traitant ou votre médecin est absent) : **faites le 15.**

Un opérateur de soins non-programmés vous proposera un RDV chez un médecin adhérent à la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) près de chez vous dans un délai de 48h.

**Pour les urgences absolues**, vous devez également **contacter le 15** et vous serez réorientés vers un service de secours.



**VOUS RECHERCHER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ EN COEUR DE BEAUCE ET/OU VOUS SOUHAITEZ PRENDRE RDV DANS UNE MAISON DE SANTÉ ?**

Consultez l'annuaire de santé réalisé par la Communauté de Communes sur [coeurdebeauce.fr](http://coeurdebeauce.fr)  
(Mes services au quotidien > Santé > Les Maisons de santé)



# MAISONS FRANCE SERVICES

## vos démarches au quotidien

*Les Maisons France Services permettent à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles pour effectuer ses démarches du quotidien auprès des services suivants :*

|                                                |                                                              |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| France Travail                                 | L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) |
| L'assurance maladie                            | L'Agence nationale de l'habitat                              |
| La Caisse d'Allocations Familiales             | Ma Prime Adapt'                                              |
| La Caisse nationale d'assurance vieillesse     | Ma Prime Rénov'                                              |
| La Mutualité Sociale Agricole (MSA)            | L'URSSAF                                                     |
| La Poste                                       | Les chèques énergies                                         |
| La Direction générale des finances publiques   | L'information point justice                                  |
| L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) |                                                              |



*Les Maisons France Services accueillent les permanences de nombreux partenaires (ADMR, Mission locale, CARSAT...). Les dates et horaires des permanences sont disponibles sur [coeurdebeauce.fr](http://coeurdebeauce.fr) (Vie pratique/Services aux habitants/faire ses démarches administratives).*

### CONTACTS, ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE

#### Voves

4 rue Texier Gallas, Voves, 28150 Les Villages Vovéens  
Lundi, mercredi et vendredi : 8h30-12h30  
Du mardi et jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
[msapvoves@coeurdebeauce.fr](mailto:msapvoves@coeurdebeauce.fr)  
02 46 72 05 10

#### Orgères-en-Beauce (antenne de Voves)

2 rue de l'Arsenal 28140 Orgères-en-Beauce  
Uniquement sur rendez-vous  
02 46 72 05 10

#### Janville

ZA de l'Ermitage, 1 rue du Docteur Casimir Lebel, Janville, 28310 Janville-en-Beauce  
Lundi, mardi et vendredi : 8h30-12h30  
Du mercredi et jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
[msapjanville@coeurdebeauce.fr](mailto:msapjanville@coeurdebeauce.fr)  
02 37 90 15 41

#### Sainville (antenne de Janville)

9 rue de la Porte d'Étampes 28700 Sainville  
Uniquement sur rendez-vous  
07 84 90 65 19 / 02 37 90 15 41

## HABITAT

*La Communauté de Communes Cœur de Beauce a lancé une seconde Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) jusqu'en 2026. L'objectif est de réhabiliter 292 logements sur 5 ans autour de 4 axes : rénovation énergétique, résorption de l'habitat dégradé, projets locatifs, adaptation à la perte d'autonomie.*



L'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat) débloque 3.250.000 € de financement pour cette opération et la Communauté de Communes Cœur de Beauce mobilise 575.000 €.



SOLIHA est l'opérateur d'animation de l'OPAH.

À ce titre, SOLIHA conseille les propriétaires, anime les réunions et instruit les dossiers pour les demandes de subventions.

SOLIHA propose ainsi :

- Des conseils gratuits
- Une assistance technique
- Une aide à la réalisation des dossiers de subvention
- Un accompagnement personnalisé

### Permanences SOLIHA de 10h à 12h

En FÉVRIER, AVRIL, JUIN, OCTOBRE et DÉCEMBRE

Le 1er mercredi du mois  
Antenne France Services d'Orgères-en-Beauce

Le 3ème mercredi du mois  
Maison France Services de Voves

En JANVIER, MARS, MAI, JUILLET, SEPTEMBRE et NOVEMBRE

Le 3ème mercredi du mois  
Maison France Services de Janville

Le 4ème lundi du mois  
Antenne France Services de Sainville



## L'ÉOLE cultive votre curiosité

Située à Gommerville, l'Éole est une salle de spectacle de 168 places assises en gradin, qui propose un programme culturel varié et accessible à tous : concerts, comédies, humour, théâtre classique et contemporain, spectacles jeune public, stages de pratiques artistiques...

48 route de Voves  
GOMMERVILLE

02.37.99.72.84  
07.56.06.06.56  
eole@coeurdebeauce.fr

### PROGRAMME À VENIR

- Dimanche 25 janvier – 15h30 : *Chemin des métaphores* – Jeune public – Tarifs : 5€  
Vendredi 6 février – 20h30 : *Boulevard du Boulevard* – Théâtre, tout public – Tarifs : 14€ / Réduit : 7€  
Samedi 28 mars – 20h30 : *Cissy Street* – Concert, tout public – Tarifs : 14€ / Réduit : 7€ (dans le cadre du festival Jazz de Mars)  
Dimanche 12 avril – 15h30 : *Une peau d'âne* – Théâtre musique et projection, jeune public dès 6 ans – Tarif : 5€  
Vendredi 22 mai – 20h30 : *Victor par Hugo* – Théâtre, tout public – Tarifs : 14€ / Réduit : 7€  
Samedi 27 juin – 10h : *Ce matin-là* – Cirque, de 6 mois à 4 ans – Gratuit

**RÉSERVEZ VOS PLACES SUR INTERNET : [coeurdebeauce.fr](http://coeurdebeauce.fr) (mes-loisirs > eole)**

## LE MUSÉE DE LA GUERRE 1870



À Loigny-la-Bataille, le Musée de la guerre 1870 relate toute la chronologie du conflit franco-prussien et dresse les portraits des hommes qui s'y sont illustrés, à travers une collection de 200 objets et documents, des dispositifs numériques et interactifs qui plongent le visiteur au cœur des combats et des armées, et un parcours en réalité virtuelle sur le champ de bataille.

Visitez également l'église et l'ossuaire qui perpétuent le souvenir des 9.000 victimes de la bataille du 2 décembre 1870 à Loigny.

Place du 2 décembre 1870  
LOIGNY-LA-BATAILLE

02 37 36 13 25  
contact@museedelaguerre1870.fr  
www.museedelaguerre1870.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

Ouverture à partir du 1er mars 2026  
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h · le dimanche et jours fériés de 14h à 18h · le samedi (uniquement en juillet/août) de 14h à 18h

### PROGRAMME À VENIR - Réservation conseillée

À partir du dimanche 1er mars 2026  
Exposition temporaire **"Aux origines militaires de nos expressions"**  
Dimanche 1er mars – 15h  
Conférence **"La musique militaire"** – Tarif : 5 €  
Samedi 28 avril 2025 – 15h  
**Soigner après la bataille : le rôle de la marquise de Gouvion-Saint-Cyr**  
Samedi 23 mai – 18h-23h  
**Nuit européenne des musées** – Gratuit





# LA MAISON DU TOURISME

## fait vivre votre territoire

La Maison du Tourisme Cœur de Beauce offre un panorama complet sur la Beauce grâce à son Centre d'Interprétation et à l'Office de Tourisme qu'elle abrite.



Le Centre d'Interprétation permet une découverte originale et dynamique de la Beauce. Collections et maquettes évoquent la Beauce traditionnelle, tandis qu'un jeu interactif familiarise le visiteur à l'environnement et l'agriculture.

Tout au long de l'année, la Maison du Tourisme propose aussi des expositions temporaires (art, environnement, patrimoine...), des animations, des ateliers créatifs « Les P'tits vacanciers », des visites de villages et de fermes et des conférences et une boutique de Noël en décembre.



Pour compléter agréablement la visite et la découverte du territoire, l'Office de Tourisme propose une boutique de produits locaux, une librairie avec une sélection d'ouvrages régionaux et des vélos en location (électriques, classiques et enfants).



5 place de Beauce  
ORGÈRES-EN-BEAUCE

02 37 99 75 58

info@tourismecoeurdebeauce.fr  
www.tourismecoeurdebeauce.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

De mars à juin et de septembre à octobre :

- Du mardi au vendredi de 14h à 18h
- Dimanche et certains jours fériés de 14h à 18h

• Fermée le lundi, le samedi et le 1er mai

De juillet à août :

- Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi et le dimanche de 14h à 18h

• Fermée le lundi

De novembre à février :

- Du mardi au vendredi de 14h à 17h30

• Fermée le lundi, samedi et dimanche

• Fermée les 11 novembre, 25 décembre, 31 décembre et 1er janvier

### PROGRAMME À VENIR

Du 1er mars au 03 mai : Exposition des artistes euréliens – Gratuit

Du 10 mai au 05 juillet : Exposition "Tracer le territoire : cartes anciennes de la Beauce et d'ailleurs

À partir du 12 juillet : Exposition TETSUO HARADA

Dimanche 29 mars : Conférence "Tous sur les abeilles" – Tarif : 4 €

# LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

## ouvre vos horizons



La Médiathèque Intercommunale Cœur de Beauce est située à Orgères-en-Beauce et propose une offre culturelle très large, accessible à tous.

Près de 7 000 documents sont proposés au prêt : romans, policiers, documentaires, livres gros caractères, albums enfants, littérature pour ados, mangas, bandes dessinées, magazines...

La médiathèque propose également des DVD, ainsi que 120 références de jeux de société (classiques, drôles, éducatifs, pour les petits et pour les grands).

Chaque lecteur a la possibilité de réserver des documents (livres, CD, DVD) directement sur le catalogue en ligne de la Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir, et accéder gratuitement à des ressources en ligne : cours Skilleos (cuisine, yoga, couture, etc.), ARTE VOD et plus de 1 000 titres de presse.

### PROGRAMME À VENIR - Inscription obligatoire

Samedi 4 avril – 10h30 : « Les petits joujoux de Garance »  
Spectacle jeune public de 10 mois à 6 ans – Tarif : 5 €

2 rue de l'Arsenal  
Orgères-en-Beauce

02 37 99 97 92

mediathequeorgeres@coeurdebeauce.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : 10h – 12h / 13h30 – 18h

Vendredi : 15h – 18h

Samedi : 10h – 12h

### FORMULES D'ABONNEMENT

Basique – 5 € par an

< 6 documents empruntables en 1 fois  
(dont 1 jeu possible)

Plus – 10 € par an

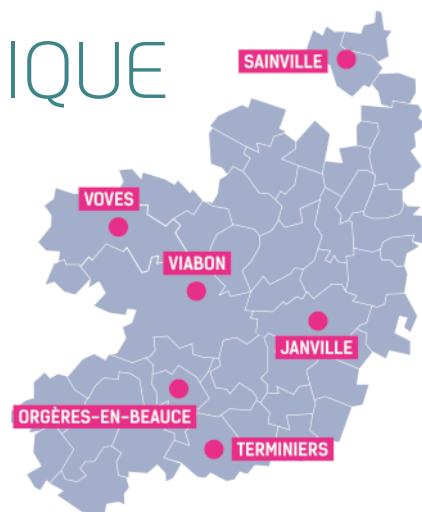
< 20 documents empruntables en 1 fois  
(dont 2 jeux possibles) – 10 € par an



## L'ÉCOLE DE MUSIQUE éveille vos sens

L'École de Musique Intercommunale (ÉMI) enseigne la musique aux enfants à partir du CE1 (7 ans) et aux adultes.

L'École de Musique Intercommunale (ÉMI) Cœur de Beauce est présente sur trois pôles : **Janville, Voves** et **Terminiers**. Elle dispose également de deux annexes à **Viabon** et **Orgères-en-Beauce**. Son offre comprend des **pratiques d'ensemble** (orchestres juniors, ensemble de guitares, atelier de musiques actuelles, ensemble vocal, ensemble de cuivres et percussions) et des **cours individuels et collectifs**.



Renseignements et inscriptions :

06 37 61 86 22

[direction.musique@coeurdebeauce.fr](mailto:direction.musique@coeurdebeauce.fr)

Les inscriptions 2026-2027 à l'École de Musique Intercommunale se dérouleront courant juin 2026.

### PROGRAMME À VENIR

**Samedi 31 janvier à 20h30 : Concert des professeurs** – Salle des fêtes de Varize

**Samedi 07 février à 16h30 : Concert des familles** – Salle des Garances de Garancières-en-Beauce

**Samedi 21 mars à 20h30 : Conte musical Erasmus sur Mars** – Salle L'Éole à Gommerville  
Places limitées, réservation conseillée au 02 37 99 75 58

**Samedi 11 avril à 20h30 : Concert hommage aux icônes de la musique** – Salle Silvia Montfort à Voves  
Avec l'orchestre junior, l'atelier de musiques actuelles et l'ensemble de cuivres et percussions.

**Vendredi 24 avril à 20h30 : Concert de fin de stage** – Salle Pierre Terrier à Terminiers

**Samedi 13 juin à 17h et 20h30 : Concert La Musique à travers le temps** – Espace Thierry La Fronde à Janville  
Avec tous les ensembles de l'École de Musique Intercommunale. Places limitées, réservation obligatoire au 02 37 99 75 58

**Samedi 27 juin de 16h à 22h : Concert en plein air L'ÉMI en fête** – Parc Simon Lavo à Germignonville  
Cet évènement festif est une merveilleuse occasion de célébrer le talent et le dévouement des élèves.

**Lundi 29 juin à 20h30 : Concert de l'ensemble vocal et de la classe de chant** – Salle Cassiopée à Fresnay-l'Évêque

## LE DISPOSITIF APPUI au service des petites entreprises

Depuis 2018, dans le cadre d'un **partenariat avec la Région Centre – Val de Loire et Initiative Eure et-Loir**, les Toutes Petites Entreprises (TPE) implantées sur le territoire Cœur de Beauce peuvent bénéficier de subventions octroyées par la communauté de communes par le biais du dispositif APPUI.

Ces aides, **d'un montant maximal de 5 000 €**, contribuent à financer des investissements dans l'aménagement immobilier, la devanture, les équipements de véhicules de tournée et véhicules-ateliers, le matériel, la sécurisation des salariés. **Le dispositif s'applique aux entreprises** en phase de création, de reprise, de modernisation ou de développement, qui réalisent un **chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 M€ HT**.

Pour constituer un dossier, l'entreprise peut contacter Baptiste Lebas, Directeur général adjoint en charge du développement économique :

07 72 23 62 98 ou sur [urbanisme@coeurdebeauce.fr](mailto:urbanisme@coeurdebeauce.fr)





# LES ARTISANS, COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS ÉOLOIS



## ADMINISTRATIF, FORMALITÉS JURIDIQUES ET SOCIAL

**AFS Consulting** Auffains  
Fallone Bravin 06.46.00.70.52  
www.sasu-afs.com afsconsult@orange.fr

**VH Admin** Germignonville  
Véronique Hurlot 06.61.43.06.26  
www.vh-admin.fr assistantebyvh@gmail.com



## AIDE À LA PERSONNE - PERSONNE DE COMPAGNIE

**Florence Fonck** Villeau  
Florence Fonck 06.71.73.58.74

**Priscilla Piedvache** Saint-Léonard  
Priscilla Piedvache 06.12.91.03.80



## CÉRÉALES - ALIMENTS - FERTILISANT ORGANIQUE

**Organo Beauce** Bisseau  
Paul Lhopiteau 06.20.23.38.14  
organobeauce@gmail.com



## COIFFEUR

**Isabelle Coiffure à domicile** Baingnot  
Isabelle Arrondeau 06.11.53.08.09



## CONSEILLER IMMOBILIER

**À la lucarne** Viabon  
Géraldine Grillon 06.09.23.02.55  
www.alalucarne.com geraldinegrillon@alalucarne.com



## CONSTRUCTEUR MATÉRIEL AGRICOLE

**SCEBP Pommier / Duro France** Viabon  
Nicolas Pommier 02.37.99.96.80  
www.duro-france.com



## COUVERTURE - ZINGUERIE

**Joachim Toiture** Auffains  
Joachim 06.14.87.19.82

**Olivier Mallet** Voves  
Olivier Mallet 02.37.99.11.50  
www.mallet-couverture-voves.fr



## DÉCORATION D'INTÉRIEUR

**J'Ose Décoration** Germignonville  
Véronique Hurlot 06.61.43.06.26  
www.josebyvh.fr/ josebyvh@gmail.com



## PAYSAGISME

**Couture Paysage SARL** Lutz  
Michael Couture 06.79.88.19.15  
couturepaysage@orange.fr



## DÉPANNAGE INFORMATIQUE

**Ordina Docteur** Germignonville  
Frédéric Verdot 06.30.32.51.94  
www.ordina-docteur.fr



## FAMILLE D'ACCUEIL ADULTES ET PERSONNES AGÉES

**M. et Mme Savouré** La Chardonnière  
M. et Mme Savouré 02.37.99.11.85  
06.82.94.64.11 / 06.83.96.67.11



## MAÇONNERIE GÉNÉRALE

**Entreprise Denizet Rodolphe** Viabon  
Rodolphe Denizet 02.37.99.18.59  
rodolphe.denizet28150@gmail.com

**Entreprise Stéphane Lenglet** Viabon  
Stéphane Lenglet 06.24.84.06.14  
lengletstephane@yahoo.fr

**Entreprise Charrier Valentin** Germignonville  
Valentin Charrier 06.61.66.34.04

**L&D Bâti-Tradi** Germignonville  
Jean-Gils Lesieur 02.37.99.40.03  
ldbatitradi@gmail.com

**SARL TRUBERT G.** Fains la Folie  
Gérald Trubert 02.37.99.02.16  
www.trubert-g.com g.trubert@orange.fr

**BATIFLEX** Tilleau  
Xavier CANIAUX 06.60.92.57.59  
batiflex28@gmail.com



## MULTISERVICES BÂTIMENTS

**JLJ** Tilleau  
Juan Dias 06.28.72.89.03

**OP RÉNOVATIONS** Les Petites Bordes  
Ozias Da Silva 07.45.02.20.51  
oprenovations08@gmail.com



## TERRASSEMENT

**EIRL Van Der Stuyft Terrassement** La Folie Herbault  
Thibault Van der Stuyft 06.12.06.27.62  
terrassementvds@gmail.com



## PLOMBERIE

**Entreprise Minier** Viabon  
Marc Minier 06.64.18.65.06  
eirl.miniermarc@gmail.com



## MULTISERVICES

**Votreservice28** Lutz  
www.votreservice28.fr 06.41.72.01.50  
contact@votreservice28.fr

## MÉCANICIEN AUTOMOBILE



**Garage des Garennes** Auffains  
Julien Decourty 02.34.42.65.03 / 06.25.31.23.02  
garagedesgarennes@sfr.fr

**Garage Poupaux** Voves  
Stéphane Poupaux 02.37.99.10.55  
www.garage-voves-poupaux.fr garage-poupaux@wanadoo.fr



## PRIMEUR FRUITS ET LÉGUMES

**Ivan Renoncet** Fains la Folie  
Ivan Renoncet 06.08.00.56.50

## TAXI



**Dolores Beauce Taxi** Germignonneville  
06.08.37.13.75  
beauce.taxi@orange.fr

## NATUROPATHIE



**Marine Chuberre** Orgères-en-Beauce  
Marine Chuberre 06.38.44.15.90  
www.marinechuberre.com contact@marinechuberre.com

## PROTECTION ANIMALE



**Association PILGRIM** Toulifault  
02.37.99.40.75

## STUDIO D'ENREGISTREMENT



**The Doodostudio** Martainville  
06.45.02.68.63  
www.thedoodostudio.com contac@thedoodostudio.com

## GRANDE SURFACE



**Intermarché** Voves  
David et Anne-Sophie Pommier 02.37.18.25.50  
Lundi au samedi de 9h à 19h30 / dimanche de 9h à 12h30

## GÎTE

**Villa d'Amonville** Amonville  
Paule Coisson 06.81.52.58.41

**La Petite Folie** Amonville  
Blandine et Jimmy Benoit 06.20.31.10.23  
**Virginie Bretheau** Baignolet  
06.07.77.70.22 / 06.31.96.91.13  
www.airbnb.fr/rooms/43957628/bretheauvirginie@gmail.com

**La Miellerie** Saint Léonard  
Daniel et Bernadette Martin 06.13.58.22.86  
martinguayon@aol.com



**Gîte Coeur de Beauce** Germignonneville  
Laurent et Jenifer Isambert 06.11.89.24.73  
gite-beauce.jimdo.com laurisam@hotmail.fr

**Gîte de Lutz** Lutz  
Sophie et Michael Couture 06 82 96 31 04  
sophie.couture@orange.fr

**Gîte Fleur de Beauce** Bessay  
Jennifer et Benjamin Lirochon 06.03.11.37.44  
www.fleurdebeauce.fr contact@fleurdebeauce.fr

**M. et Mme Mahamat** Toulifault  
06.52.95.68.40 / 06.76.60.23.64  
mmahamatm@gmail.com

## GÉOBIOLOGIE

**Géo&+** La Folie Herbault  
Muriel Raillère 06.24.82.19.71  
www.geoetplus.fr info@geoetplus.fr

## BOULANGERIE - ÉPICERIE ITINÉRANTE

Au bon pain de mie-mi

**Baignolet, Auffains, Fains la Folie**  
Mardi, Jeudi, Samedi vers 9h00

**Viabon, Ohé, Lutz**  
Mardi, Jeudi, Samedi vers 10h00

**Sevestreville, Germignonneville, Toulifault, Saint Léonard**  
Mardi, Jeudi entre 10h15 et 10h45  
Samedi entre 10h35 et 11h10



## LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

## Vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) ?

Contactez le Relais Petite Enfance (RPE)

Permanence téléphonique et temps d'accueil public l'après-midi dans les permanences RPE (Janville-en-Beauce, Voves) sur rendez-vous pour les familles et assistants maternels.



Secteur Les Villages Vovéens - France Cristina-Thiebault  
06 34 14 39 38, rpe.cccb2@pep28.asso.fr

Le RPE délivre une information générale en matière de droit du travail et orientent les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Il sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur. Il informe notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Secteur Janville-en-Beauce - Muriel Gautier  
06 46 08 09 59, rpe.cccb1@pep28.asso.fr



## LES DÉCÈS

Le 05 mars : Liliane COURTE, née TILLAY - Viabon  
 Le 24 avril : Bernard JEANTY - Villeau  
 Le 01 juin : Michel HARROT - Viabon  
 Le 17 juin : Kévin MARTIN - Viabon  
 Le 21 juillet : Philippe CHARPENTIER - Auffains  
 Le 26 août : Waltraud ENGLER - Baignolet  
 Le 27 août : André SMODIS - Viabon  
 Le 09 novembre : Jean-Yves GUILLOU - Auffains  
 Le 11 décembre : Armelle MORIZE, née BALLOT - Auffains



*La municipalité s'associe de tout cœur à la douleur de tous ceux qui ont perdu un proche durant l'année 2025 et présente ses plus sincères condoléances aux familles.*

## LES MARIAGES

Le 15 mars : Angélique MAGNON & Salim CHABOUNI  
 Viabon  
 Le 07 juin : Lucie DUMEZ & Clément GOSCINIAK  
 Sevestreville  
 Le 21 juin : Tinaïg GUILLOU & Jonathan MORISSONNEAU  
 Baignolet



## LES PACS

Le 20 mars : Dominique MOUSSU & Thierry VAN CEUNEBROCK  
 La Folie Herbault  
 Le 14 avril : Cylinia LE NAGARD & Thierry GONDAL  
 Fains la Folie  
 Le 28 août : Emilie RABIER & Sylvain CALIE  
 Toulifault  
 Le 17 novembre : Chloé LEDROIT & Guillaume RIGUIDEL  
 Lutz  
 Le 19 décembre : Louise CHENU & Antoine HERVÉ  
 Villeau



## LES NAISSANCES



Le 28 février : Ayoub EL BIDAoui EL HANNOUNIY - Viabon  
 Le 05 août : Maxine BODINEAU - Bessay  
 Le 27 novembre : Eden TOUSSAINT - Viabon  
 Le 31 décembre : Aria DUMEZ GOSCINIAK - Sevestreville

Ces listes ne sont pas exhaustives. Conformément aux directives de la CNIL\*, seuls sont publiés les actes dont nous avons obtenu le consentement des personnes ou des familles concernées.

\* Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

## JANVIER

- 24 École-en-Beauce - Cérémonie des vœux (*Salle de Quartier Viabon*)  
24-25 VieLaJoie Germignonville - Concours de chaloupée (*SP Germignonville*)

## FÉVRIER

- 20 Familles Rurales de Fains la Folie - Assemblée Générale (*SP Fains la Folie*)  
06 VieLaJoie de Germignonville - Assemblée Générale

## MARS

- 14 Familles Rurales de Fains la Folie - Soirée Saint Patrick (*SP Fains la Folie*)  
14 VieLaJoie de Germignonville - Soirée Les Bronzés font du ski (*SF Germignonville*)  
15 École-en-Beauce - Élections municipales : 1<sup>er</sup> tour  
21 École-en-Beauce - Cérémonies commémoratives (*Fains la Folie et Germignonville*)  
22 École-en-Beauce - Élections municipales : 2<sup>ème</sup> tour



## AVRIL

- 05 VieLaJoie de Germignonville - Distribution de Pâques  
26 Comité des fêtes de Baignolet - Brocante (*Baignolet*)

## MAI

- 08 École-en-Beauce - Cérémonies commémoratives  
30 Comité des fêtes de Baignolet - Fête des voisins (*SP Baignolet*)  
30 VieLaJoie Germignonville - Soirée Esprit Guinguette (*Germignonville*)

## JUIN

- 14 Familles Rurales de Fains la Folie - Foire à tout (*Villeau*)

## JUILLET

- 04 Comité des fêtes de Baignolet - Randonnée du lavandin (*SP Baignolet*)  
05 VieLaJoie Germignonville - Brocante / Vide-grenier (*Germignonville*)  
13-14 École-en-Beauce - Festivités du 14 juillet (*lieu à définir*)

## AOÛT

- 29 Familles Rurales de Fains la Folie - Guinguette (*Amoinville*)

## SEPTEMBRE

- 12 VieLaJoie Germignonville - Sam dit jeux (*Salle des fêtes Germignonville*)



## OCTOBRE

- 10 Comité des fêtes de Baignolet - Soirée dansante (*SP Baignolet*)  
17 VieLaJoie Germignonville - Soirée Mille et une Nuits (*SF de Germignonville*)  
30 Familles Rurales de Fains la Folie - Halloween (*SP Fains la Folie*)

## NOVEMBRE

- 11 École-en-Beauce - Cérémonies commémoratives  
29 Familles Rurales de Fains la Folie - Vente de sapins

## DÉCEMBRE

- 12 Comité des fêtes de Baignolet - Goûter de Noël (*Baignolet*)



# Éole-en-Beauce



[www.eoleenbeauce.fr](http://www.eoleenbeauce.fr)  
[mairieeoleenbeauce@orange.fr](mailto:mairieeoleenbeauce@orange.fr)

Mairie d'Éole en Beauce • 2 rue de la Mairie • Viabon • 28150 Éole-en-Beauce • 02.37.99.03.16

## LES PERMANENCES

| LUNDI            | MARDI                   | MERCREDI       | JEUDI                 | VENREDI        | SAMEDI          |
|------------------|-------------------------|----------------|-----------------------|----------------|-----------------|
| de 14h à 17h30   | de 9h à 12h30           | de 9h à 12h30  | de 14h à 17h30        | de 14h à 17h30 | sur rendez-vous |
| <b>Baignolet</b> | <b>Germignonneville</b> | <b>Viabon</b>  | <b>Fains la Folie</b> | <b>Villeau</b> |                 |
| 02.37.99.76.93   | 02.37.99.42.75          | 02.37.99.03.16 | 02.37.99.02.13        | 02.37.99.06.62 |                 |



### BON À SAVOIR SUR ÉOLE-EN-BEAUCE ...

- 1.266 Éoloises et Éolois au 1er janvier 2024
- 102,86 km<sup>2</sup> de superficie
- 6 clochers : église Saint-Sébastien de Baignolet ; église Saint-Julien de Fains la Folie ; église Saint-Pierre de Germignonneville ; église Saint-Jacques de La Folie Herbault ; église Saint-Martin de Viabon ; église Saint-Jean de Villeau.

- 4 monuments classés : église Saint-Sébastien de Baignolet, église Saint-Jacques de La Folie Herbault, église Saint-Jean de Villeau, Château de Cambray.
- 34 villages, hameaux et fermes seules : Amoinville, Auffains, Bessay, Bisseau, Brainville, Cambray, Canonvilliers, Éranville, Fains la Folie, Germignonneville, Grandvilliers, Guesnier, La Chardonnière, La Folie Herbault, Le Moulin, Les Petites Bordes, L'Herbechère, Lutz, Marasson, Martainville, Mellay, Morais, Ohé, Perthuis, Reverseaux, Saint-Léonard, Sevestreville, Teillay, Tilleau, Tortois, Toulifault, Viabon et Villeau

- 1 code postal unique : 28150

## NUMÉROS UTILES

Pompiers depuis un fixe  
 Pompiers depuis un mobile  
 SAMU  
 Gendarmerie

18  
 112  
 15  
 17

Centre antipoison (Tours)  
 Centre antipoison (Angers)  
 Centre antipoison (Paris)

02.47.64.64.64  
 02.41.48.21.21  
 01.40.05.48.48